

BRÈVE INFORMATION

Augmentation tarifaire de Mobilis : la Ville de Nyon maintient son offre de 10 tickets de bus à 20 francs au lieu de 32 francs

Nyon, le 5 décembre 2023

Alors que Mobilis augmente le prix du ticket de bus sur le réseau urbain (zone 20) de 20 centimes le portant à 3 francs 20 dès le 10 décembre prochain, la Ville de Nyon maintient son offre du carnet de 10 tickets à 20 francs.

La branche des transports publics de Suisse a annoncé, le 4 avril dernier, une hausse générale des tarifs au niveau national, à partir du 10 décembre 2023. En conséquence, la communauté tarifaire vaudoise Mobilis augmente ses prix de 3.03% en moyenne.

Sur le réseau urbain de Nyon, Eysins et Prangins (zone 20), le billet de bus plein tarif passe ainsi de 3 francs à 3 francs 20 (32 francs les 10 tickets). Le prix du billet demi-tarif reste quant à lui inchangé à 2 francs 40 (24 francs les 10 tickets).

La Municipalité de Nyon, qui propose depuis 2015 des carnets de 10 tickets au prix de 20 francs au lieu de 30 francs jusqu'ici pour le plein tarif, respectivement de 24 francs pour le demi-tarif, a décidé de ne pas répercuter cette hausse sur les voyageuses et voyageurs : elle prend l'augmentation de Mobilis à sa charge pour maintenir son offre à 20 francs.

Cette mesure particulièrement avantageuse vise à promouvoir l'usage des transports en commun.

A noter que les carnets de 10 tickets de bus à 20 francs sont exclusivement en vente aux guichets:

- **des Transports publics de la région lyonnaise - TPN**, avenue Viollier 13, à Nyon (ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h, sauf mercredi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h);
- **de Nyon Région Tourisme - NRT**, avenue Viollier 8, à Nyon (ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h à 17h).

bustpn.ch

lacote-tourisme.ch

Contacts presse

M^{me} Roxane Faraut, Ville de Nyon, Municipale chargée du Service des infrastructures, 078 699 58 60

M^{me} Caroline Dorst, Adjointe au Chef de service – Secteur mobilité, 022 316 44 03

